



Aux habitants de la commune d'Arnex-sur-Nyon

Fête du 1^{er} août 2022

Programme de la manifestation

18 :30

Rassemblement dans le hangar de la Famille Graf
Allocution de Monsieur Christian Graf, Syndic
Apéritif offert par la Commune
Souper populaire « sur inscription uniquement »
Feu de joie

La Municipalité organise la vente de grillades (CHF 10.-- pour la viande). Le buffet de salade et de dessert est amené par vos soins.

La capacité de la salle communale étant limitée à 80 personnes, la Municipalité a décidé de maintenir le lieu de la manifestation comme d'accoutumée.

Dans l'attente du plaisir de vous y accueillir, nous vous adressons, Madame, Monsieur, nos salutations les meilleures.

La Municipalité

Ramassage du bois : Le lundi matin du 1^{er} août 2022

Bulletin d'inscription pour le souper du 1^{er} août 2022

Inscrire le nom de tous les participants, ainsi qu'un numéro de téléphone obligatoire

Nom : _____ Prénom : _____ Tél. : _____

Nom : _____ Prénom : _____ Tél. : _____

Nom : _____ Prénom : _____ Tél. : _____

Nom : _____ Prénom : _____ Tél. : _____

Nom : _____ Prénom : _____ Tél. : _____

Nom : _____ Prénom : _____ Tél. : _____

Inscrits

Nombre adultes : _____

Nombre d'enfants : _____

Nombre d'enfants de moins de 10 ans : _____

Bulletin à retourner au plus tard le **lundi 25 juillet 2022** à :
Commune d'Arnex-sur-Nyon, Chemin Sous-le-Village 3, 1277 Arnex-sur-Nyon